

SÉMINAIRE SUR LE CAUTIONNEMENT

Nul ne peut ignorer les règles qui concernent les cautionnements en matière de construction.
Le Séminaire sur le cautionnement est un incontournable pour tous les entrepreneurs,
il a pour objectif :

- 1) de savoir en quoi consistent les principaux types de cautionnements et leurs différences;
- 2) de connaître les délais pour présenter les avis de réclamation;
- 3) de clarifier les principales dispositions en matière de cautionnement;
 - Le cautionnement de soumission;
 - Le cautionnement pour gage et matériaux;
 - Le cautionnement d'exécution;
 - Le cautionnement d'entretien;
- 4) La lettre d'intention;
- 5) Les implications de la convention d'indemnisation.

Invité Me Luc Bellemare, avocat, Greenspoon Perreault, S.E.N.C.

Le 11 janvier 2012 ou le 27 janvier 2012 de 9h00 à 11h00

NOUVEAUX LOCAUX : 6550, Côte-de-Liesse, St-Laurent, 2^{ème} H4T 1E3

Coût Membre : 65 \$ + taxes / Non-membre 80 \$ + taxes

POUR VOUS INSCRIRE : remplir ce formulaire et le retourner par télécopieur au 514.341.1216

Nom du participant : _____

Entreprise : _____ Numéro de membre : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Mode de paiement : Chèque (membres seulement) Visa MasterCard Amex
Veuillez libeller votre chèque à l'APECQ

No. de la carte: _____ Expiration _____/_____/_____

Signature: _____

Notez que le paiement devra être acquitté avant l'activité et qu'aucun remboursement ne sera effectué si une annulation écrite n'est pas reçue 10 jours ouvrables avant le début de la formation (séminaire). La présente inscription ne sera valide que sur réception du paiement complet de l'activité. Les participants qui n'ont pas effectué leur paiement n'auront pas accès à la salle de cours.

L'APECQ, votre meilleur partenaire en formation. Visitez le site www.apecq.org

Pour information : 514-739-2381 poste 370